Le traitement de l'étranger en situation pluriculturelle : la catégorisation statistique à l'épreuve des classifications populaires à La Réunion

Texte présenté au séminaire « MOBILITE, MIGRATIONS ET DIASPORAS » Les 9 et 10 novembre 2011

E. SOUFFRIN
L. HOARAU

Dans cette note de synthèse nous voudrions d'une part montrer comment, au fil des différentes étapes du peuplement, les catégorisations des individus et des groupes reprises parfois par les statistiques, sont surtout le reflet d'une dynamique qui met en jeu des rapports sociaux complexes et, d'autre part, nous souhaiterions interroger les difficultés et les enjeux rencontrés lors des récentes volontés de classification et de catégorisation pour rendre compte des frottements culturels qui continuent à forger les identités dans la société réunionnaise. Dans la mesure où la question de l'évolution du statut de l'immigrant et de sa nationalité n'a fait jusqu'à présent l'objet d'aucune étude locale, nous ne ferons que présenter une série de données pouvant servir à une réflexion plus en profondeur sur le thème de l'intégration des populations migrantes à La Réunion.

L'île étant formée exclusivement de migrants nous pouvons définir des grandes masses en provenance de régions du monde plus ou moins précises mais guère plus ; et ce quelque soit les « grandes civilisations » arrivées ici.

Il faut se méfier de la comptabilité statistique puisque comme l'indique le rapport sur les décrets fixant les immigrations (1852), les enfants ne comptent pas pour une personne mais il y a un savant algorithme qui permet de ne comptabiliser que les « forces de travail »1.

Par ailleurs, à la lecture de quelques travaux réalisés en France sur cette question, la problématique réunionnaise (et dans une certaine mesure « domienne ») est très différente parce qu'elle concerne toute la population et que les migrations (les apports extérieurs) sont régulières même si des sauts quantitatifs peuvent être observés (à la lecture de certains rapports et en faisant un lien entre crise économique et politique et immigration).

Enfin, il y a bien des phases chronologiques :

- de migration forcée avec l'esclavage,
- d'immigration réglementée avec l'engagisme (elle peut être forcée mais le contrat est la règle),
- d'immigration liée aux crises politiques régionales, nationales et internationales (mouvements vers l'indépendance notamment)
- d'immigration liée à une politique dite de rattrapage avec les métropolitains (zorey), mais qui pourrait aussi être dite « de légitimité »

[1] Cf AD : PB556 : décret de 1852, Titre II art 22 : pour le calcul du nombre de passagers, de leur nourriture et de l'espace qui leur sera donné à bord, un enfant au-dessus de douze ans, deux enfants de cinq ans à douze, et trois enfants au-dessous de cinq ans compteront pour un adulte.

- et enfin une immigration sociale (due aux différences de niveau de vie des îles de l'OI avec La Réunion)

Ces grandes étapes ne doivent pas faire oublier des évènementiels originaux : l'arrivée de membres d'une même famille, d'une même communauté soit ethnique soit territoriale (soit les deux à la fois), ce que l'on appellerait aujourd'hui du regroupement familial, puisque ce concept de famille, est bien celui entendu par les anthropologues qui peuvent parler de groupe familial étendu.

Ce qui peut lier cette double approche, à partir des sources statistiques et sur des monographies (sur un groupe arrivé comme migrant sur un territoire), est de deux ordres :

- d'une part, la grande question de la catégorisation des populations : un zorey, un créole, un malbar, un kaf, un sinoi… autant de catégorisations qui n'ont comme le savent les ethnologues rien à avoir avec des catégories d'origine, même si elles portent des traces d'un territoire passé. La catégorisation émique est contextuelle : elle est faite pour déranger les statisticiens d'une certaine façon. Ces catégorisations sont très opérationnelles et utilisées à bon escient elles marquent des territoires sociaux et parfois économiques, elles permettent de rentrer dans des lieux privés, elles jouent parfaitement leur rôle d' « altérisation » ; elles sont aussi politiques, même si les tentatives de créer des listes communalistes n'a jamais atteint les niveaux de représentations que l'on a sur l'île Maurice par exemple. Cette question de la catégorisation (un « arabe » en France c'est quoi ?) permet d'instaurer un équilibre instable du fait de la part d'implicite qui marque ce qu'est le « contexte » ou « la situation » lorsque l'on analyse les jeux de construction des catégorisations au regard de la notion d'interactions sociales quotidiennes qui inventent de nouvelles typologies.
- La naissance du « zoréol » est de ce point de vue assez exemplaire. Enfin, ces jeux de construction émique/étique sont aussi idéologiques, portés parfois par ceux-là même censés les décoder. Les termes shinwa, créole/métis, gros blan, kaf, komor, malbar, malgache, yab/ti blan, zarab, zorey, deviennent des groupes religieux (Medéa, 2011) particulièrement hermétiques, « tous catholiques », « tous musulmans »… Le sociologue oublie les catégories dynamiques de Barth, la notion d'ethnicité, la notion d'identité plurielle, et la présence d'autres comme les juifs et les athées ! La construction idéologique de l'identité fabrique de la norme, du parcours migratoire figé et manque l'essentiel : la création qui née des rencontres, du frottement, des échanges.

- D'autre part, ces arrivées – ces mobilités migratoires - ont un rapport direct avec l'économie du territoire : par l'économie de la plantation (dont le modèle décrit par Lloyd Best, repris localement par Jean Benoist reste toujours vérifié) et aujourd'hui (depuis une trentaine d'années) par l'économie de transfert (qui profite à tous mais pas avec les mêmes retombées économiques). On pourrait détailler ces modèles (reprendre certains travaux d'économie historique, ou certains travaux plus récent sur l'économie réunionnaise) mais il nous semble plus important de regarder du côté des conditions de travail et des conditions de vie (habitat urbain, densification des espaces ruraux…) qui ensemble forment bien les conditions de l'accueil. Nous avons sur ces questions qui font écho aux questions d'intégration et d'insertion, quelques données, en particulier pour l'arrivée des derniers engagés, environ une centaine de personnes venant en 1932 de l'île Rodrigues et plusieurs milliers de malgaches à la fin de l'engagisme, et au travers certains entretiens sur les lieux de vie (sur le site de Villèle et de Cafrine ou de Grand Bois par exemple).

- Les questions de l'intégration sont ici complexes pour ceux qui pensent être ici comme sur n'importe quelle partie du territoire national : inscrit dans le territoire national du fait de la

continuité territoriale, il faut pourtant s'inscrire dans le jeu des relations sociales et donner de son temps pour participer au développement de l'île et dire « je suis chez moi ici ».

- Que sait-on du mécanisme économique qui fait venir les migrants et quel est le mécanisme économique d'accueil ? Nous avons quelques informations sur les données historiques mais bien peu sur la période contemporaine, actuelle… Nous avons quelques informations qui illustrent le passage du tertiaire au secondaire, mais rien sur la question de la naturalisation (sur cet aspect, la récente loi sur les papiers d'identité relève du casse tête des origines pour beaucoup d'habitants mais nous n'avons aucune analyse sociopolitique des effets de cette loi localement).

Que sait-on de la spécificité de la statistique ethnique : comment cette question qui rejaillit aujourd'hui (cf. le texte de synthèse distribué par l'Agence pour la cohésion sociale ACSE) a été abordée à La Réunion ? Comment travailler sur les statistiques réunionnaises ? Comment les migrations sont-elles vues actuellement par les élus ? Comment la Sakay, l'ANT, le CNARM, les migrations organisées et orientées vers la métropole pour repeupler les territoires (La Creuse, la Bretagne…) et les migrations modernes ont fait évoluer non seulement les catégorisations mais aussi les représentations du migrant et celle de l'étranger ?

Si au-delà de la question des catégorisations qui tentent toujours d'asseoir ou d'enfermer les populations dans un registre, on superpose la question de la construction de l'espace social avec une couche de mouvements organisés de migrations et de mouvements spontanés, nous devons jongler entre des constructions sociales qui vont de la sédentarisation vers la mobilité transnationales – mondiales ; mais l'île étant le centre du Monde, que deviennent ceux qui rentrent et ceux qui sortent ?

Poursuivre les observations et les analyses…

A La Réunion, la situation économique que connaît l'île depuis une trentaine d'années ne permet plus d'intégrer facilement et rapidement, via le travail, des groupes de populations qui arrivent avec ce statut d'étranger fortement marqué par une (des) langue et modes de vie différents. Nous l'avons décrit par ailleurs, les derniers arrivés sont systématiquement considérés comme « étrangers » et leur intégration sociale et économique se fait avec difficulté. Des bombages « comoriens dehors » et « zoreil dehors » ont surgit dans les années 1990 dans quelques communes et un élu n'a pas hésité à demander, anticipant la Loi récente sur le contrôle de l'immigration, que des tests ADN soient passés pour vérifier que les nouveaux arrivants sont effectivement des mahorais et non des comoriens et que les naissances sur le sol français ne donnent pas droit systématiquement à la nationalité française.
Il semble aujourd'hui urgent de pouvoir poursuivre l'observation et l'analyse des phénomènes migratoires actuels à l'échelle de l'océan Indien dans une société dont les moteurs économiques et sociaux d'intégration sont en crise profonde.

Articles :
Rapport d'étude : Immigrations réunionnaises : des populations en provenance et en devenir, Fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations, Marché d'études n° 2006 35 ded 03 : Histoire et mémoire des immigrations en régions et dans les départements d'outre-mer
E. Souffrin, J. Andoche, L. Hoarau, J-F Rebeyrotte

Culture et Recherche » (114-115, hiver 2007-2008), Interculturalité et exposition des lieux de mémoires vivants : Vers une problématique des frottements identitaires à partir de La Réunion
E. Souffrin, J. Andoche, L. Hoarau, J-F Rebeyrotte

Colloque « Dialogues des cultures dans les pays de l'océan Indien occidental du XVII° au XX° siècles » (La Réunion, novembre 2008, Archives Départementales de La Réunion). De la catégorisation statistique aux classifications populaires : Le traitement de l'étranger en situation pluriculturelle à La Réunion

Le traitement de l'étranger en situation pluriculturelle: la catégorisation statistique à l'épreuve des classifications populaires à La Réunion, Revue Hommes et Migration
E. Souffrin, J. Andoche, L. Hoarau, J-F Rebeyrotte
2009